

**Monsieur le Maire**  
**Jean CHENIN**  
**Mairie**  
**1 Rue de l'Eglise**  
**31190 CAUJAC**

Montgeard, le 13 décembre 2018

N/Réf : 2018-089/JCL/JPA

Objet : INONDATIONS – SOLIDARITE ENVERS LES SINISTRES

Monsieur le Maire,

Suite à l'événement pluvieux extraordinaire qui s'est abattu sur le territoire le 16 juillet 2018 le Conseil Syndical réuni le 4 octobre 2018 a décidé d'avoir un geste de solidarité envers les abonnés sinistrés qui devait se traduire par un dégrèvement de leur consommation d'eau potable utilisée pour le nettoyage de leurs biens.

Il sera ainsi facturé aux sinistrés un volume égal à la moyenne des trois dernières années de leurs consommations.

La relève des compteurs qui est intervenue au mois de novembre (sur le secteur de l'ancien SIECHA) a montré la difficulté de la mise en application de cette mesure car la « surconsommation » n'est souvent pas mesurable, de plus certaines habitations ont été inoccupées plusieurs semaines.


Il a donc été décidé de transformer le geste de solidarité par une annulation d'un semestre d'abonnement à tous les sinistrés dont vous nous avez transmis le nom.

Cette annulation est effective sur la facture de décembre des abonnés de l'ancien SIECHA.

Concernant les sinistrés de l'ancien SIERGA, elle sera appliquée sur la facture de juin 2019. La relève des compteurs de ce secteur intervenant au printemps.

Enfin, les sinistrés qui viendront vers nos services avec une consommation élevée feront l'objet d'un examen attentif au cas par cas.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

*Vu, Informé et  
+ Site Herria*  


**Le Président**  
**Jean-Claude LANDET**

